

Communiqué de presse

25 novembre 2024

Autocar Expo 2024 : La FNTV au cœur des enjeux du transport routier de voyageurs

La Fédération Nationale des Transports de Voyageurs (FNTV) a le plaisir d'annoncer la 8ème édition d'Autocar Expo, qui se tiendra à Eurexpo Lyon du 3 au 6 décembre 2024. Cet événement majeur mettra en avant les innovations du secteur et son rôle essentiel dans la mobilité des Français, tout en abordant des thématiques clés telles que la mobilité rurale et la transition énergétique.

Un salon en pleine expansion

Plus de 110 exposants seront présents, incluant tous les grands constructeurs, avec un tiers de nouveaux participants par rapport à l'édition précédente. Les visiteurs pourront découvrir plus de 100 véhicules exposés, tant en statique qu'en dynamique, sur une surface totale de 20 000 m² en intérieur et 3 500 m² en extérieur.

Pour Jean-Sébastien Barrault, président de la FNTV : *« La FNTV est très fière d'organiser tous les 2 ans le salon Autocar Expo, rendez-vous incontournable pour notre profession. Dans un contexte où les défis environnementaux, économiques et sociétaux se multiplient, cet événement offre une opportunité de confronter nos idées, de partager nos expériences et d'imaginer les solutions de mobilité de demain. C'est ici que se dessine le futur du transport routier de voyageurs, avec des innovations qui répondent concrètement aux besoins évolutifs de nos territoires pour nos concitoyens. »*

Temps forts de la FNTV lors du salon

Mardi 3 décembre

- **Inauguration officielle** à 11h en présence de Jean-Sébastien Barrault, Président de la FNTV, et Julien Vuillemard, conseiller régional délégué aux transports scolaires et interurbains – Région Auvergne-Rhône-Alpes

Mercredi 4 décembre

- **Conférence : "L'autocar au service de la mobilité rurale"** à 15h. Animée par Olivier Maffre, cette table ronde réunira des experts, dont Ingrid Mareschal, DG de la FNTV, Jean-Charles Kohlhas Vice-Président de la

Communiqué de presse

Métropole de Lyon et Xavier Ringear, DG Fcc Isuzu, pour discuter des atouts du transport routier dans les zones rurales.

Jeudi 5 décembre

- **Conférence : "Transition : l'incontournable mix-énergétique ?"** à 11h. Animée par Christian Weintz, cette session à laquelle interviendront Jean-Sébastien Barrault Président de la FNTV, Solène Grange DG d'Iveco Franc, Samira Bougrara Public Affairs Manager de Blablacar et Emmanuel Flahaut CEO & co-fondateur de RetroFleet, explorera les défis et solutions liés à la transition énergétique dans le secteur.

La FNTV vous invite à vous accréditer pour couvrir cet événement majeur. Nos experts seront disponibles sur son stand (Stand : C1 -Hall n°6) pour des interviews et des échanges approfondis sur les enjeux clés du transport routier de voyageurs.

Informations pratiques

Lieu : Parc des expositions de Lyon Eurexpo (Hall 6)
Avenue Louis Blériot, 69686 Chassieu

Horaires :

- Mardi 3 et mercredi 4 décembre : 10h-18h
- Jeudi 5 décembre : 10h-23h (nocturne)
- Vendredi 6 décembre : 10h-15h

Autocar Expo est une marque de la FNTV, qui depuis sa création en 2008, rassemble les acteurs du transport routier de voyageurs et de la mobilité. Pour plus d'informations, rendez-vous sur autocar-expo.com.

A propos de la FNTV :

La Fédération nationale des transports de voyageurs (FNTV) est une association professionnelle qui rassemble les entreprises de transport routier de voyageurs (TRV) et les acteurs des nouvelles mobilités. Elle représente également le transport sanitaire et le transport de fonds et valeurs dans les négociations sociales de la branche : la Chambre nationale des services d'ambulances (CNSA) et la Fédération des entreprises de la sécurité fiduciaire (Fedesfi) adhèrent à la FNTV. La FNTV représente plus de 1 300 entreprises de toutes tailles (TPE, PME, ETI et groupes) et ses adhérents emploient 85 000 salariés. Une équipe pluridisciplinaire et spécialisée est au service des adhérents à Paris. Un maillage territorial organisé en 16 régions est à l'écoute quotidienne des adhérents. La FNTV Nouvelles Mobilités rassemble les services librement organisés (« cars Macron »), les sociétés de covoiturage, les plateformes de mobilité et les activités opérées au moyen de véhicules de moins de 10 places.